



## ■ Editorial

# VIVRE LA FERTÉ-MACÉ

Dans mon éditorial du mois d'avril, je mettais l'accent sur le nombre et l'importance des entreprises présentes sur notre territoire. Plusieurs habitants m'ont affirmé que cette diversité de l'activité économique locale fut une découverte pour eux.

En complément à cette activité économique, une collectivité locale se doit d'insuffler également une politique d'animation culturelle, sportive, artistique, éducative. Nous nous y employons.

Les Fertois, qu'ils soient jeunes ou adultes, ont accès à de nombreux équipements : centre culturel du Grand Turc (médiathèque, cinéma, saison culturelle, salle d'exposition), base de loisirs (swin golf, pêche, voile, centre équestre, tir à l'arc, baignade, radio modélisme...), centre socio-culturel (nombreuses activités : musique, danse, chant chorale, éveil musical, arts plastiques, poterie, etc.) centre aquatique, plateau sportif Gaston Meillon, et les nombreux gymnases...

Le résultat est là. Vous pouvez le constater en parcourant les pages, culture loisirs et retour en images de ce journal n° 5 de la CDC La Ferté/St-Michel. On ne peut pas s'ennuyer à La Ferté-Macé. N'hésitez pas à user et abuser de toutes ces activités proposées, qui sont très souvent gratuites ou d'un prix modique.

Plus d'une centaine d'associations irriguent notre vie locale. Au-delà des aides financières, nous leur apportons un soutien technique et administratif primordial à leurs activités.

Toutes ces manifestations voient le jour grâce à l'action coordonnée de nos services, mais également à la multiplication des partenariats avec l'extérieur, comme le montre ces quelques exemples :

- La nuit au musée (23 avril, salle G. Philipe, 21 mai, forum de Flers) : soirées musicales soutenues par le conseil départemental, organisée conjointement par le Centre Socio Culturel Fertois, l'espace culturel du Houlme de Briouze, la Maison des Jeunes et de la Culture de Flers.
- Championnats de France Tennis et Beach Tennis (le 28 mai) avec Bagnoles-de-l'Orne-Normandie,
- En rue libre (les 2,3 et 4 juin) : 3 journées festives, avec le soutien de la Direction Régionale de l'Action Culturelle, en partenariat avec la galerie les 2 angles de Flers.
- Surviv'Orne (2 et 3 juillet) : triathlon de renommée nationale organisé par le club Flers/La Ferté-Macé.

Cette liste n'est pas exhaustive. La ville de La Ferté-Macé est bien intégrée dans son territoire. La réforme des collectivités territoriales sera désormais effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Nous conforterons notre collectivité en s'appuyant sur 2 leviers :

- d'une part notre rattachement à Flers-Aggo : cela nous permettra de mutualiser certaines charges liées à des équipements structurants, de bénéficier de l'expertise d'une collectivité structurée, en particulier en matière de développement économique et d'urbanisme. De surcroît les dotations de l'état pour une communauté d'agglomération sont largement supérieures à celles d'une communauté de communes,
- d'autre part, à l'instar de ce qui s'est fait ces dernières semaines, nous renforcerons les partenariats avec Bagnoles-de-l'Orne-Normandie. Nous mettrons ainsi en avant nos complémentarités. ■

**Jacques DALMONT**  
Maire de La Ferté-Macé,  
Président de la Communauté de Communes  
La Ferté/St-Michel

Communauté de Communes  
**La Ferté-St Michel**

Journal Communautaire n°5



## ■ Sommaire

P.1	» Éditorial
P.2-3	» Actualités
P.4-5	» Vie locale
P.6	» Éducation
P.7	» Zoom sur...
P.8-9	» Culture / Loisirs
P.10	» Patrimoine
P.11	» Infos pratiques / Tribune opposition
P.12	» Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé  
RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN  
Service Développement Économique et Communication  
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44  
Ont collaboré à ce numéro : Les différents services, les adjoints et les élus communautaires.

CRÉDITS PHOTOS :  
Le service communication, M. LOUVEL, all'opéra, les associations et les services de la ville et de la CDC.  
Photo de couverture : Base de Loisirs.  
Dépôt légal à parution  
Tirage à 3 700 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :  
Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33  
Papier 100 % recyclé.

NOUS AVONS CHOISI UNE ÉDITION ENTIÈREMENT EN COULEUR MAIS AVEC UN GRAMMAGE PLUS LÉGER.  
LE COÛT DE VOTRE JOURNAL N'A PAS AUGMENTÉ.

## ■ Les budgets 2016

### ► ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2016 (VILLE ET CDC LA FERTÉ-ST-MICHEL)

- Les taux d'imposition pour 2016 restent identiques à ceux de 2015.
- Légère augmentation du produit fiscal +1 % liée à l'évolution des bases. **Ces bases sont fixées par l'Etat et non la collectivité.**

	TH	TFB	TFNB	CFE
La Ferté-Macé	16,69 %	13,80 %	26,57 %	
St-Michel-des-Andaines	9,28 %	8,69 %	22,66 %	
CDC	11,60 %	9,68 %	18,45 %	23,87 %

TH – Taxe d'Habitation

TFB – Taxe sur le Foncier Bâti

TFNB – Taxe sur le Foncier Non Bâti

CFE – Contribution Foncière des Entreprises ■

### ► ORIENTATIONS DU BUDGET DE LA VILLE

L'enveloppe des subventions aux associations est maintenue malgré la baisse des dotations globales de l'Etat. ■

### ► TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Après la baisse obtenue en 2012, les taux sont maintenus à 11,88 %. ■

### ► LE PRIX DE L'EAU BAISSE

Lors de la campagne électorale de 2014, nous nous étions engagés à baisser le prix de l'eau de 20 %, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, à la fin du contrat avec l'entreprise délégataire. Nous prenons de l'avance sur cet engagement puisqu'une baisse de plus de 10 % est appliquée dès cette année.

Les Fertois peuvent constater sur leur facture d'eau, la **disparition d'une ligne intitulée « consommation, part communale »**, tant sur la partie eau que sur la partie assainissement.

Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> cela représente une **réduction de la facture de 104 €**. ■

### ► SUPPRESSION DE LA TAXE COMMUNALE ÉCONOMIE RÉALISÉE (POUR 120 M<sup>3</sup> CONSOMMÉS)

EAU POTABLE	AVANT	APRÈS
abonnement	89,02	89,02
consommation	227,77	227,77
taxe communale	50,83	-
<b>TOTAL PRIX DE L'EAU</b>	<b>368 €</b>	<b>317 €</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>		
abonnement	92,82	92,82
consommation	241,29	241,29
taxe communale	52,80	-
<b>TOTAL PRIX DE L'ASSAINISSEMENT</b>	<b>387 €</b>	<b>334 €</b>
<b>PRÉSÉRATION ENVIRONNEMENT</b>		
agence de l'eau	13,69	13,69
redevance pollution	37,98	37,98
modernisation des réseaux	23,76	23,76
<b>TOTAL PRÉSÉRATION ENVIRONNEMENT</b>	<b>75 €</b>	<b>75 €</b>
<b>TOTAL EAU + ASSAINISSEMENT</b>	<b>830 €</b>	<b>726 €</b>
<b>ÉCONOMIE RÉALISÉE</b>		<b>- 104 €</b>



**La ville en mode doux, ça change tout !  
« à vélo et à pied, y'a que ça de vrai ! »**

## ■ Transition Energétique

La soirée de lancement du 29 février a permis à près de 120 habitants de la communauté de communes de La Ferté/Saint-Michel d'en apprendre davantage **sur la démarche de transition énergétique** qui s'engage en partenariat avec le Parc Normandie-Maine. Réduire les consommations d'énergie du territoire et favoriser le recours aux ressources locales renouvelables passe par la mobilisation de tous les acteurs (collectivités, entreprises, particuliers, monde agricole). Ainsi la CDC La Ferté-St-Michel et le Parc n'ont pas manqué de bien insister sur la dimension participative du projet.

Toutes les idées, les bonnes volontés sont en effet les bienvenues, et c'est dans cet esprit que le samedi 23 avril se sont retrouvés devant le centre socioculturel une douzaine de cyclistes prêts à braver la fraîcheur et le risque de pluie pour un parcours à vélo dans la ville !

### CONTEXTE

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France (**28 % des émissions nationales**) et force est de constater qu'il faut du temps pour sortir de la logique du tout-voiture. Quand on sait que **50 % des déplacements effectués en voiture font moins de 3 km, qu'on va plus vite à vélo qu'en voiture en ville**, sans parler de l'intérêt financier et du bénéfice santé, on se dit qu'il n'y a plus à hésiter : parmi les leviers de la transition énergétique en voilà bien un qui est accessible au plus grand nombre !

### PARCOURS

Le peloton a emprunté le boulevard de la Forêt d'Andaines en descente puis la piste cyclable vers la zone commerciale de l'hypermarché, avant de retourner vers le centre-ville et sa zone de rencontre\* et de prolonger jusqu'à la zone de l'hôpital.

À travers cette reconnaissance en deux-roues (au passage remercions le pôle mobilité de l'association *L'Étape* pour le prêt de quelques vélos à assistance électrique), les participants ont pu confronter leurs points de vue sur le sentiment de sécurité à vélo dans la ville, les aménagements satisfaisants et ce qui pourrait être fait pour un meilleur partage de la voirie avec les véhicules motorisés.

De retour dans le quartier Jacques Prévert, ces éléments évaluant la « cyclabilité » du territoire ont fait l'objet d'un échange permettant d'entamer un travail de relevé cartographique. Chacun a ainsi eu l'occasion d'évoquer ses ressentis positifs, les passages plus délicats, appréciations qui pourront venir alimenter de futurs projets d'aménagement favorisant la pratique du vélo urbain.

### RETOUR SUR UN AUTRE « RDV DE LA TRANSITION »

La première animation proposée au public suite à la soirée du 29 février s'est déroulée le 30 mars à la Maison Bobot. L'Espace Info Énergie de l'Orne (Inhari) a présenté différentes astuces permettant de réaliser des économies d'énergie ainsi que l'importance de l'isolation dans une habitation. Les quelques courageux ayant fait le déplacement malgré la météo peu engageante ont ensuite pu visualiser au moyen d'une caméra thermique infra-rouge les déperditions de chaleur du bâtiment (manque d'isolation, ponts thermiques liés aux défauts d'étanchéité des menuiseries, aux prises électriques, aux rails métalliques, ou encore radiateurs en surchauffe).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la **démarche de transition énergétique** engagée par la Communauté de communes de La Ferté/Saint-Michel avec l'accompagnement technique du Parc Normandie-Maine et le soutien financier de l'ADEME et des Régions Normandie et Pays de la Loire. ■

\* Zone de rencontre : ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h. La rue d'Hautvie et les quelques rues adjacentes sont réglementées « zone de rencontre » à La Ferté-Macé, ne vous étonnez donc pas si vous croisez des cyclistes remontant la rue d'Hautvie, cet axe constituant de fait un double-sens cyclable !

## ■ Accueil de 2 réfugiés soudanais

Mi-mars, nous apprenions des services de l'État que 2 réfugiés soudanais arriveraient à La Ferté-Macé quelques jours plus tard. Ils étaient alors hébergés dans des foyers associatifs parisiens. C'est ainsi que le 23 mars, nous accueillons Messieurs Alberto et Hassan (2 jeunes 21 et 31 ans) dans un petit appartement de la ville, meublé par des dons de différentes associations locales. L'un vient du sud du Soudan, l'autre de l'ouest (du Darfour) : ils ont dû fuir leur pays pour des raisons politiques. Ils commencent à prendre leurs marques ici et surtout à apprendre notre langue grâce entre autres, à quelques cours donnés par un professeur à la retraite. La langue maîtrisée, ils pourront aller vers une formation.

C'est un réel bouleversement pour eux que d'avoir laissé leurs familles, leur culture, leur histoire... Ils s'habituent, mais le cœur n'y est pas toujours... ne serait-ce que le climat ! Et cela pour combien de temps éloignés des leurs ? Difficile de construire une paix durable ! Ces migrants qui fuient la guerre, la violence sont en réelle souffrance due à une rupture brutale et il leur faut cependant s'imprégner d'autres usages, d'un autre univers : mais la municipalité accompagnée des associations parviennent à leur apporter du réconfort, à leur montrer un monde généreux, ouvert qui les rassure et les sécurise pour le moment. ■



## Réalisations sur St-Michel en 2016

**La dernière année d'existence de notre communauté de communes a vu la réalisation de plusieurs travaux au bénéfice de la commune de St-Michel et de ses habitants :**

- La plus grosse partie du chantier de viabilisation du Hameau Jacotin (19 lots, desservis pour 13 d'entre eux d'un réseau de chaleur produite par une chaufferie bois) est achevée (réseau eaux usées, eaux pluviales, empierrement de la voirie, création des cheminements piétonniers, création des deux bassins d'écrêtement des eaux de pluie, engazonnements et plantations). Les lots sont actuellement en vente, Mairie de St-Michel-des-Andaines, Tél. : 02 33 37 02 84.
- Le fleurissement répondant aux 3 Fleurs a été reconduit courant mai. Une harmonisation avec le fleurissement de La Ferté-Macé est recherchée, pour la dernière année. En effet, à partir de 2017, le fleurissement sera assuré par la Ville de Bagnoles-de-l'Orne Normandie. Les jardinières et tonneaux en bois ont été entièrement restaurés et repeints en rouge basque par les peintres de la CdC.
- Les parterres situés en face de l'ancien hôtel-restaurant de La Bruyère ont été renouvelés. L'ancienne haie a été arrachée et re-végétalisée en harmonie avec la première tranche située à proximité de la sacristie de l'église.
- L'entretien des espaces verts est reconduit avec la même régularité et la même réactivité que les années précédentes (tontes, tailles, arrosage).
- Des dispositions ont été prises afin de réduire la vitesse des automobilistes sur la route de St-Maurice (VC n°4). À cet effet, un plateau ralentisseur de 8 m de longueur a été créé ; il répond aux normes en vigueur. Une signalétique préventive a été mise en place (panneaux et marquage au sol), ainsi que deux panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération « St-Michel-des-Andaines – Commune de Bagnoles-de-l'Orne Normandie ».
- Les bordurettes en béton situées à mi-largeur sur les trottoirs ont été retirées ; celles-ci représentaient un vrai danger pour les piétons et en tout état de cause une entrave à la mobilité des personnes en difficulté de locomotion.
- L'entretien de la voirie se poursuit avec la même régularité et la même réactivité que les années précédentes : nettoyage des caniveaux, enrobés à froid, émulsions ponctuelles, remplacement de panneaux.
- Le bâtiment du Cheval Noir va bénéficier de l'électrification : connexion par ERDF, puis travaux d'équipement par les services techniques de la CdC (câblerie, prises, interrupteurs, points lumineux).



## Inventer une nouvelle société, créatrice d'emplois et de services à la population : la reflexion s'engage

sophie de cette loi. Nous avions convié plus de 15 partenaires locaux impliqués dans le suivi, le soutien et l'insertion de personnes au chômage. L'accueil a été très favorable.

Nous allons maintenant élargir le réseau des partenaires, au monde économique (entreprises, union des commerçants, organisations syndicales), aux collectivités (Conseil Départemental, Conseil Régional), aux organismes financiers.

Il faut simultanément préparer la structure porteuse, entreprise à but d'emploi dédiée ou antenne d'une structure déjà existante.

Un comité stratégique local devra valider les différentes étapes de création de l'entreprise à but d'emploi pour qu'elle s'intègre et complète le tissu économique et social local sans concurrencer les entreprises existantes.

Les prochaines étapes sont donc :

- Constituer le comité stratégique en élargissant le réseau des partenaires : CD61, CR Normandie, entreprises, syndicats
- Proposer au conseil municipal de La Ferté-Macé de porter ce projet
- Constituer une petite équipe dédiée, organisant toutes les réunions et les communications nécessaires
- Recenser et associer les personnes en situation de chômage de longue durée (200 personnes sur La Ferté-Macé)
- Recenser les emplois potentiels : secteurs non marchands, secteurs non solvables mais pouvant le devenir, en remplacements d'investissements,
- Chiffrer les coûts évités grâce à ces nouveaux emplois.

La question aux problèmes de la société actuelle est de redonner espoir. Il est certain que si nous faisons, nous pouvons gagner. Si nous ne faisons rien, nous sommes sûr de ne pas gagner. ■



## Le SIRTOM d'Andaines va-t-il disparaître ?

### Nous continuerons patiemment à défendre les intérêts des Fertois

Le SIRTOM d'Andaines est en charge du ramassage et du traitement des ordures ménagères sur un territoire élargi, allant de Briouze à Bagnoles-de-l'Orne, en passant par le Pays Fertois. M. Miette en est le Président. La ville de La Ferté-Macé a quitté le SIRTOM d'Andaines le 1<sup>er</sup> avril 2011.

M. le Préfet a, par arrêté préfectoral, déterminé le partage des biens. Il indique notamment que le SIRTOM d'Andaines doit :

- Transférer la déchetterie de la zone Beauregard à La Ferté-Macé, le SIRTOM d'Andaines gardant, pour sa population, les déchetteries de Briouze, Couterne et St-Maurice-du-Désert.
- Verser à La Ferté-Macé une somme de 269 610 € au titre de la trésorerie amassée au fil des années. Au 1<sup>er</sup> avril 2011 la réserve totale était de 923 000 €. La ville de La Ferté-Macé représentant 1/3 de la population totale du SIRTOM, il est logique que les habitants de la ville retrouvent la part de la trésorerie qu'ils avaient contribué à constituer.

Au mois de juin 2016, soit plus de 5 ans après, aucune de ces dispositions n'a été appliquée. Le Président a contesté cet arrêté au tribunal. Il a perdu son procès le 22 janvier 2015. Il persiste dans la procédure judiciaire, en faisant appel de cette décision.

Pendant ces 5 années, la trésorerie a été dépensée. Ayant rendu ainsi le SIRTOM insolvable, le Président explique que les communes adhérentes devront payer les sommes dues à La Ferté-Macé.

Il propose désormais de dissoudre le SIRTOM...

La liste des dossiers juridico-financiers est longue : centre aquatique, zone des Tesnières, financement des écoles, SIRTOM, ancienne usine Moche. Après avoir épousé tous les recours possibles pour le centre aquatique et la zone des Tesnières, le tribunal l'a définitivement débouté de ses demandes. Les autres dossiers sont toujours en cours.

Face à toutes ces actions en justice, nous nous devons d'en assurer la défense. Les frais d'avocat depuis 2011 s'élèvent à 71 860 € ! Au-delà de l'incidence financière, ces attaques répétées contre la ville de La Ferté-Macé sont destructrices pour tout notre territoire.

Croyez bien que nous allons continuer à défendre les intérêts de la ville. Depuis que nous avons repris notre autonomie vis-à-vis de M. Miette, nous avons pu doter la ville des équipements structurants et des services attendus par les habitants : aménagement de la route de Bagnoles, le pôle de santé, le centre culturel du Grand Turc, le centre socio-culturel, le centre de télé-travail. Dans les prochains mois la salle des arts martiaux et le foyer des jeunes travailleurs verront le jour. ■

# TOUS MOBILISÉS POUR PARLER Santé !

vie locale

## ■ La résidence logements du Valvert : un équipement en pleine mutation

La résidence logements du Valvert, est gérée par le CIAS de la CDC La Ferté/St-Michel. Cet équipement avait été créé par la ville de La Ferté-Macé, au début des années 80. Avec 52 logements, c'est un équipement important pour la ville. Des investissements ont été réalisés régulièrement pour moderniser les appartements et rendre l'ensemble plus accueillant : rénovation du salon et de toutes les parties communes, installation de volets roulants dans les appartements, rénovation du chauffage...

La résidence met au service de ses résidents : un restaurant (prestation du restaurant intercommunal le midi en semaine et du CHIC des Andaines samedi et dimanche), un foyer, une bibliothèque, une salle d'activité, une salle de sport.

L'embauche d'une maîtresse de maison il y a 3 ans, a permis de retrouver un bon taux d'occupation pour 2015, de 90 %.

Toutefois, au regard de l'augmentation de l'âge moyen auquel les résidents intègrent la résidence, il est nécessaire d'assurer la sécurité en matière de santé, ainsi que les permanences de nuit dans de bonnes conditions.

Avec l'aide d'un bureau d'études, et plusieurs réunions de travail, nous avons étudié le rapprochement avec le CHIC des Andaines, pour assurer la pérennité du Valvert.

### DEUX AXES SE DÉGAGENT :

- Améliorer la qualité de la prise en charge sociale et médico-sociale : le territoire est confronté à d'importantes mutations sur le plan démographique, sociologique et économique. Pour répondre à ce nouvel environnement, l'offre doit s'adapter aux besoins pour garantir la continuité de la prise en charge et de la fluidité des parcours de vie des personnes âgées.
- Dégager des mutualisations en matière financière : la résidence doit maîtriser la progression de ses coûts au regard notamment de l'évolution des ressources des résidents, en particulier les plus fragiles.

### DE NOMBREUSES SYNERGIES SONT IDENTIFIÉES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL :

- Cohérence de la filière gériatrique : la commission d'admissions commune permettrait d'optimiser le taux de remplissage. Cette admission commune faciliterait les démarches administratives des familles, avec constitution d'un seul dossier. Les résidents et leurs familles seraient sécurisés dans leur parcours santé.
- Économie d'échelle : le rapprochement avec le CHIC permet de réaliser des économies d'échelle dans plusieurs domaines (direction, services techniques, système d'information).
- Professionnalisation : en tant que collectivité locale, nous éprouvons de réelles difficultés dans l'appréhension des attentes des résidents de plus en plus âgés. Le rapprochement avec le CHIC permettrait à la résidence de se professionnaliser avec l'expertise hospitalière dans le domaine médical, la sécurité et la qualité (assistance de l'équipe de gériatrie, sécurité des résidents assurée par un personnel formé à cet effet).

### UN CHANGEMENT DE GESTION POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU VALVERT EN TANT QUE RÉSIDENCE LOGEMENTS

Toutes ces réflexions menées depuis maintenant plusieurs mois, démontrent que l'enjeu pour l'avenir de la résidence logements du Valvert est de s'adapter aux nouveaux besoins exprimés par les résidents et leurs familles.

À la suite de cette étude, et avec l'accord des organismes de tutelle (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental), notre collectivité est donc amenée à se prononcer pour transférer la gestion et l'équipement au CHIC des Andaines.

Le Valvert restera ainsi toujours une résidence logements, tout en intégrant dans ce qu'on appelle maintenant la filière gériatrique. Ce transfert devrait être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2017. ■

## ■ Centre hospitalier des Andaines

### Garantir pour tous, un accès aux soins de proximité

Depuis plus d'un an maintenant, nous participons activement aux discussions pour coordonner les missions des hôpitaux et des cliniques de Flers, Vire, La Ferté-Macé et Domfront. Nous avons argumenté, multiplié les contacts, les rencontres.

#### L'Agence Régionale de Santé a acté l'ouverture des urgences 24h/24, de jour comme de nuit.

La qualité du travail des équipes du CHIC des Andaines nous a permis d'obtenir ce résultat.

C'est une bonne nouvelle pour toute la population du sud bocage. C'est une bonne nouvelle pour les professionnels de santé, c'est une bonne nouvelle pour conforter notre pôle de santé.

Au-delà du maintien du service des urgences, le CHIC des Andaines est conforté dans ses missions d'hôpital de proximité, et de pôle pivot du sud bocage :

- **Pour la filière gériatrique** : il gère désormais également les EPHAD de Barenton et du Teilleul dans le sud Manche.
- **Pour l'addictologie** : le service SACHA créé par le CHIC depuis déjà plusieurs mois, est conforté pour la prévention, et les soins liés aux consommations d'alcool et de stupéfiants.
- **Pour la pharmacie** : il répartit les médicaments pour plusieurs établissements limitrophes, grâce à son automate très performant.

*Fidèles à nos engagements, nous restons mobilisés pour garder nos services à la population.*

CONSULTATIONS EXTERNES					
La Ferté Macé ☎ 02.33.30.50.21			Domfront ☎ 02.33.30.57.14		
Lundi	Matin	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr GOMBERT	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr GOMBERT
		OPHTHALMOLOGIE	Dr POPESCU (CH Argentan)	CONSULTATION DIETETIQUE	Mme Marie Laure GUENARD
	Après-midi	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE	Dr PAGES	CONSULTATION DIETETIQUE	Mme Marie Laure GUENARD
		OPHTHALMOLOGIE	Dr POPESCU (CH Argentan)		
		CONSULTATION DIETETIQUE	Mme Elodie FAUCHER JARRY		
Mardi	Matin	DIABETOLOGIE ENDOCRINOLOGIE (à/c de mi septembre 2016)	Dr GHAZAL (CH Vire)	CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	Mme Marie Laure GUENARD
		UROLOGIE	Dr ISMAIL (CH Falaise)		
	Après-midi	CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	Mme Elodie FAUCHER JARRY		
		CARDIOLOGIE	Dr FATTAL (CH Vire)		
		ECHODOPPLERS (à/c de mi septembre 2016)	Dr GHAZAL (CH Vire)		
Mercredi	Matin	PNEUMOLOGIE	Dr BENDJELLOUL (CH Flers)	CONSULTATION MÉMOIRE	Dr MARRIERE + 1 neuropsychologue
	Après-midi				
Jeudi	Matin	GASTRO ENTEROLOGIE	Dr CHARDONNAL	rendez-vous Secrétariat Dr CHARDONNAL ☎ 02.33.26.55.65	
		CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	IDE + Diététicienne		
	Après-midi	CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	IDE + Diététicienne		
Vendredi	Matin	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr GOMBERT	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE	Dr GOMBERT
		CARDIOLOGIE	Dr GHABCHE (CH Vire)		
Du lundi matin au samedi midi		La Ferté Macé ☎ 02.33.30.50.26			
		RADIOLOGIE	Dr NASRI - Dr MORTADA (CH Vire)		
Centre Perinatal de Proximité					
Secrétariat ☎ 02.33.30.50.32			Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste6061		
OBSTÉTRIQUE - GYNECOLOGIE - SENOILOGIE - EXPLORATIONS URODYNAMIQUES - PLANNING FAMILIAL			Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste6061		
CONSULTATIONS - MONITORING - PRÉPARATION ACCOUCHEMENT - REEDUCATION PERINÉALE			CONSULTATIONS - MONITORING - PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT		
Secrétariat ☎ 02.33.30.50.32			SAGE FEMME (CH Flers)		
PEDIATRIE (mardi après midi - semaine paire)			Dr AYEWADA (CH Flers)		
CONSULTATIONS CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE ADULTES (C.P.O. Alençon)					
Permanence infirmière			du lundi au Vendredi de 10h à 16h		
Consultations PSYCHIATRES : Dr NAVEAU - Dr RANVOIZE - Dr VALKOV			sur rendez-vous		
Consultations PSYCHOLOGUES : Mme HERBINIERE - Mr MONDEHARD			02.33.37.31.51 - 02.33.80.71.84		
			sur rendez-vous		
			02.33.37.31.51		

## ■ L'apnée du sommeil

Le CHIC des Andaines, soucieux de développer les consultations et de répondre aux besoins de la population, vient d'instaurer le test pour l'apnée du sommeil appelé **Polygraphie Ventilatoire Nocturne**.

Lors d'une suspicion d'apnée du sommeil, il convient de consulter votre médecin traitant ou un médecin spécialisé. À sa demande, sur prescription médicale, les patients peuvent prendre contact auprès du secrétariat des consultations externes, Tél. : 02 33 30 50 21 afin de fixer un rendez-vous pour la pose de l'appareil. ■



## ■ Installation de la MAIA

du Bocage ornais dans les locaux du CHIC des Andaines sur le site de DOMFRONT.

La MAIA (Méthode d'Action pour l'intégration des services d'Aide et de Soins de l'Autonomie) du bocage ornais a inauguré récemment son installation à DOMFRONT, dans les locaux du CHIC des Andaines.

### Ce dispositif vise à :

- Favoriser une concertation territoriale de l'ensemble des professionnels du sanitaire, libéral, social et médico-social.
- Apporter aux personnes âgées en perte d'autonomie, un guichet unique favorisant leur information et leur parcours de soins.
- Accompagner les cas les plus complexes par l'intermédiaire de gestionnaires de cas se déplaçant directement auprès de la personne.

### L'équipe est constituée :

- D'un manager, pilote du dispositif et de son développement
- De deux gestionnaires de cas (une infirmière et une assistante sociale) pour l'accompagnement à domicile.

La MAIA du Bocage ornais est également dotée d'une antenne à FLERS (résidence Monge). ■

## ■ Pôle de santé (PSLA)

Une équipe médicale stable



Nos médecins généralistes les docteurs Aubin, Bugaut et Ollitrault accueillent des internes depuis quelques mois. Ce qui permet, chaque jour, d'améliorer l'offre de soins. Ensemble restons attractifs afin que des jeunes médecins s'installent à La Ferté-Macé. ■

## Les Centres de Loisirs cet été

### Au Centre Socioculturel Fertois

Bon nombre d'activités habituelles se poursuivent en juillet (accompagnements divers, renseignements, orientation...) et l'accueil sera bien sûr à votre disposition pour toute information (ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

- **L'accueil de loisirs 3-6 ans** est ouvert du 6 au 29 juillet.

Quelques projets :

- Sortie piscine : une fois par semaine.
- Au cours du mois :
  - 3 grandes sorties à la journée avec pique-nique ;
  - 1 sortie avec 2 nuitées en camping pour les grandes sections.
- **L'accueil de loisirs 6-11 ans** est fermé au mois de juillet pour laisser place au Plein Air fertois (Le Rocher Broutin).
- **Pour les 11-14 ans**, un séjour est prévu les 11, 12, 13 juillet à Erquy : 12 places.
- **Activités pour les 12-17 ans**, au cours du mois de juillet (+ sorties famille).

Programme disponible au Centre Socioculturel fertois ou sur le site de la CdC, [www.laferte-stmichel.fr](http://www.laferte-stmichel.fr)

Le centre socioculturel est fermé du 8 au 19 août.

Contact :  
Centre Socioculturel Fertois, Tél. : 02 33 14 14 83



### Rendez-vous important au Centre Socioculturel, le 2 septembre 2016 de 16 h à 20 h.

2<sup>e</sup> édition du forum des associations :  
associations sportives, caritatives, solidaires  
(renseignements et inscriptions).

- **Dispositif cart@too, Karta+, tavidado** (informations).
- **Portes ouvertes du Centre Socioculturel Fertois :**  
Renseignements et inscriptions sur les activités du centre (activités secteur familles, jeunes et habitants) ; les activités socioculturelles : musique, chant, danse, poterie, arts plastiques ; les activités du centre de loisirs (temps péri-scolaire les mercredis, et extra-scolaire les vacances).

Contact : Centre Socioculturel Fertois,  
14 rue Pasteur – Tél. : 02 33 14 14 83

## AU ROCHER BROUTIN

Centre de loisirs 6-15 ans

Le centre de loisirs « le Rocher Broutin » accueille des jeunes, Fertois ou non Fertois (communes alentours) de 6 à 15 ans au cœur d'un parc boisé en bordure de la forêt des Andaines. Le centre est organisé du **6 au 29 juillet**, de 9 h 00 à 18 h 00.

Il est ouvert dès 7 h 30 du lundi au vendredi (excepté les jours fériés). Le service de restauration se fait sur le lieu même. Service de transport gratuit à partir de trois points de ramassage à La Ferté-Macé.

Durant tout le mois de juillet les enfants seront acteurs de leurs vacances en proposant et en participant à des projets. Ils pourront jouer, créer et profiter du cadre qui les entoure... la forêt ! Des activités manuelles et sportives sont au programme chaque jour. Des sorties - visite du zoo de Cerza, piscine, intercentre avec le centre de loisirs Cap' Jeunes de Briouze et nuitée pour les 6/8 ans

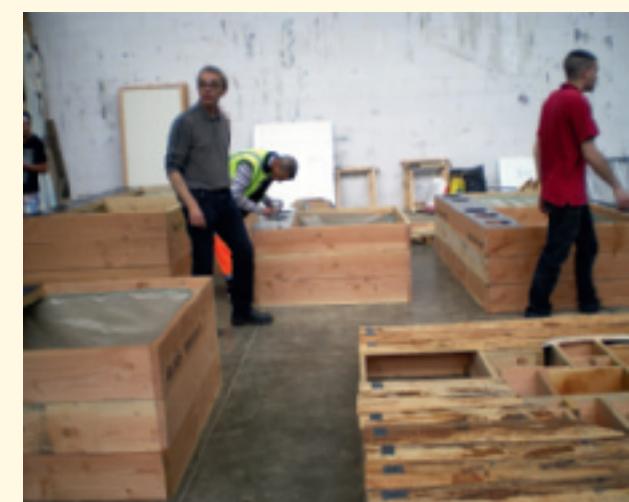
Cette année deux mini-camps seront proposés :

- Un mini-camp à la mer « Prenons le large ». Une semaine pour profiter de l'air de la mer à Jullouville du 11 au 15 juillet (pour les 8-15 ans).
- Un mini-camp multisports à St Céneri-Le-Gerei, du 18 au 22 juillet (pour les 11-15 ans). Ce camp est ouvert aux jeunes désirant découvrir le canoë-kayak, l'accrobranche et d'autres activités.

**Inscriptions :** 4, place de Neustadt. Les vendredis 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 juillet de 17 h à 19 h. Le samedi : 2 juillet de 10 h à 12 h.

Renseignements (tarifs et inscriptions) auprès d'Audrey Pottier au 07 80 50 68 42 ou par e-mail [direction@rocherbroutin.fr](mailto:direction@rocherbroutin.fr).  
Les tarifs sont identiques à ceux de l'été 2015.

Site Internet : [rocherbroutin.strikingly.com](http://rocherbroutin.strikingly.com)



## Tous au jardin...

Le printemps nous invite à reprendre nos bêches, nos râteaux... et à nous évader dans nos jardins qui en plus des légumes appréciés, nous permettent des moments de calme, de sérénité dans nos journées souvent chargées.

Le plaisir de profiter de la nature, de suivre l'évolution au fil des saisons, donnent des satisfactions non négligeables, sans compter les échanges qu'on peut avoir avec d'autres jardiniers, avec nos voisins : retrouver des temps de partage, de convivialité, d'un bonheur simple et riche à la fois (de valeurs humaines). C'est dans cet esprit qu'on a pensé proposer au quartier Jacques Prévert (on espère développer ensuite) des endroits à cultiver plantes ou fleurs qui en plus des produits à consommer, peuvent aussi embellir l'environnement, y mettre couleurs et esthétique.

Accompagnés d'animateurs et stagiaires de l'association « ÉTAPE » ainsi que des animateurs du Centre Socioculturel Fertois ; les habitants s'impliquent et espèrent que leur travail va porter des fruits dans tous les sens du terme.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes intéressés. La mise en route est complexe : beaucoup de choses à penser, à faire !! mais dans quelques semaines on verra les premiers résultats apparents qui devront propager un vent d'espoir pour continuer : inauguration du premier jardin le 29 juin à 16 h.

Pour tous renseignements complémentaires : vous pouvez contacter au Centre Socioculturel : Samuel Aubril ou Christian Lemée Tél. : 02 33 14 14 83

Nous cherchons également à constituer une banque de plants (fleurs...) ainsi que des outils de jardinage.



## Retour sur...

... un spectacle présenté par les élèves de Snéjana Briard, professeur de piano au Centre Socioculturel Fertois

Dans le cadre d'un projet, à l'initiative de **Snéjana Briard, professeur de piano sur Briouze**, Flers, La Ferté-Macé ; nous avons eu droit à un excellent spectacle intitulé « une nuit au musée » qui regroupait plusieurs disciplines (musique, danse, chant, arts plastiques) avec des élèves confirmés de ces 3 sites. Ces soirées se sont déroulées d'une part à La Ferté le 23 avril et au forum de Flers le 21 mai. Le projet reconnu par le conseil départemental avait obtenu une aide de 2 500 € pour sa mise en place.

Nous avons pu bénéficier de bonnes prestations dans chacune des disciplines sans oublier les décors adéquats, les costumes élégants et colorés. Merci aux artistes.





# nos LYCÉES

## Lycée des Andaines

### Lycée général, technologique et professionnel des Andaines

3 place du Général-de-Gaulle – Tél. : 02 33 14 00 50 – Fax : 02 33 37 24 31  
Courriel : ce.0610018n@ac-caen.fr – [www.lyceedesandaines.fr](http://www.lyceedesandaines.fr)

Proviseur : BOUGON Jean-Pascal – Proviseure-Adjointe : RENARD Morgane

#### Enseignement Général et Technologique :

- Classe de seconde générale et technologique**, se compose d'un enseignement commun (25 h 30), d'un enseignement dit d'exploration (2 x 1 h 30) avec des choix possibles et d'un enseignement facultatif (latin, option EPS, option Arts Plastiques).
- Classe de première et terminale**, avec les filières littéraires, scientifiques et technologiques.

Consulter le site du lycée des Andaines :  
[www.lyceedesandaines.fr](http://www.lyceedesandaines.fr)

#### Enseignement Professionnel :

##### • CAP Constructeur Bois :

Formation en deux ans ouverte aux élèves venant de 3<sup>e</sup> de collège ou de SEGPA *sous statut scolaire* uniquement.

**Objectifs** : Réaliser en autonomie des travaux de préparation à l'atelier et/ou sur le chantier. Poser une réalisation sur un chantier.

##### Poursuite d'études possible :

- Un autre CAP en un an : Menuisier fabricant, charpentier.
- Un Bac Professionnel Constructeur Bois (Bac Pro TCB).

##### • BAC Professionnel Technicien Constructeur Bois (TCB) :

Formation ouverte aux élèves venant de 3<sup>e</sup> de collège, de CAP constructeur bois. Elle est proposée *sous statut scolaire* et *en apprentissage*.

**Objectifs** : Réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la charpente et de la construction bois.

##### Poursuite d'études possible et débouchés :

- BTS.
- Vie active en tant qu'ouvrier qualifié faisant preuve d'une réelle motivation et d'esprit d'initiative, de responsabilité.



Contacter M. Segers,  
Chef de Travaux [tél. : 02 33 14 00 71,  
mail : cxt.0610018n@ac-caen.fr] ■

#### • BAC Professionnel Technicien Menuisier Agenceur (TMA) :

Formation ouverte aux élèves venant de 3<sup>e</sup> de collège, de CAP des métiers du bois. Elle est proposée uniquement *sous statut scolaire*.

**Objectifs** : Fabriquer et mettre en œuvre sur chantier différents ouvrages de menuiserie (fenêtres, portes, escaliers, parquets, plafonds...) et d'agencement (meubles, cuisines, salles de bain, dressings, magasins...).

##### Poursuite d'études possible et débouchés :

- BTS.
- Vie active en tant qu'ouvrier qualifié faisant preuve d'une réelle motivation et d'esprit d'initiative, de responsabilité.

#### Enseignement Supérieur :

##### • BTS MUC (Management des Unités Commerciales)

**Objectifs de la formation** : Il a pour objectif de former des commerciaux à la gestion et au développement d'unité commerciale et surtout gérer et animer des équipes et des hommes grâce à un enseignement accès sur le management (60 % du programme de cours).

##### • BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat par apprentissage et la formation dure 2 ans.

**Une formation...** Le titulaire du brevet de technicien supérieur SCBH est amené à exercer son métier dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, aux bâtiments industriels ou agricoles, charpentes, et ce sur des projets de nouveaux bâtiments, d'extensions ou de rénovations...

**... et des métiers...** Après quelques années d'expérience, ou un apport supplémentaire de formation, il peut prétendre exercer les métiers suivants : dessinateur projeteur, métreur, technicien bureau de méthodes, chef d'équipes ou conducteur de travaux, technicien de fabrication, de pose ou de chantier bois.

# éducation

## Lycée Flora Tristan

7/9 av. Le Meunier de la Raillère – BP 109 – 61600 La Ferté-Macé  
Tél. 02 33 37 06 33 – Fax 02 33 37 04 78  
E-mail : ce.0610019p@ac-caen.fr

[www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan](http://www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan)

Proviseur : Laure POULLAIN

Proviseur Adjoint : Eric ABGRALL



### Un lycée dynamique au service d'un territoire

C'est un environnement privilégié à dimension humaine au cœur de La Ferté-Macé. C'est un lieu de vie et d'épanouissement pour tous.

C'est environ 350 élèves dont plus de 200 internes. Ce sont des équipes pédagogiques et éducatives confirmées, mobilisées chaque jour. C'est la conduite de l'élève vers sa réussite scolaire, professionnelle, personnelle. C'est l'accompagnement de l'élève dans son parcours de futur citoyen. Ce sont des formations initiales et continues dans des secteurs professionnels porteurs d'emploi. Ce sont des partenariats solides et fidèles avec les professionnels. Ce sont des actions, des projets pédagogiques riches et variés, des concours professionnels. Ce sont des sections européennes en restauration (stages en Allemagne et Grande-Bretagne). C'est un outil d'apprentissage professionnel en constante évolution.

**Le Lycée professionnel Flora Tristan, c'est l'avenir de « Demain, en mains ... »**

**BAC Professionnel** : 3 ans de formation dont 22 semaines en milieu professionnel :

##### • BAC PRO MMV } Métiers de la Mode – Vêtements

[Technicien méthodes ou bureau d'études – Couturière modèle – Patronnier gradeur – Coupeur – Couturière en confection – Responsable d'atelier]\*

##### • BAC PRO SN } Systèmes Numériques

[Technicien(ne) : conseil – d'installation – de mise en service – de maintenance – service après-vente – centre d'appels – pré-diagnostic – intégrateur domotique]\*

##### • BAC PRO CUIS } Cuisine

[En restauration commerciale et collective : Commis de cuisine – Chef de partie – Chef de cuisine – Cuisinier traiteur]]\*

##### • BAC PRO CSR } Commercialisation et Service en Restauration

[En restauration commerciale et collective : Commis de restaurant – Chef de rang – Maître d'hôtel – Directeur de restaurant]]\*

##### • BAC PRO ASSP } Aide Soins Service à la Personne

###### Option Domicile

[Assistant responsable de secteur – Accompagnant de personnes handicapées et/ou dépendantes – Responsable d'unités en domicile collectif]\*

##### • BAC PRO ASSP } Aide Soins Service à la Personne

###### Option Structure

[Assistant en soins et santé – Accompagnant de personnes handicapées et/ou fragilisées – Responsable hébergement – Responsable d'unités en domicile collectif – Intervenant en structure (petite enfance)...]\*

**Certificat d'Aptitude Professionnelle** : 2 ans de formation dont 16 semaines en milieu professionnel.

##### • CAP APR } Agent Polyvalent de Restauration

[Emplis en restauration : (collective – commerciale – en production et/ou en distribution)]\*

##### • CAP ATMFC } Assistant Technique en milieu Familial et Collectif

[Emplis en collectivité ou au domicile privé : (Préparation des repas – Entretien espaces de vie – Entretien du linge)]\*

**La classe de 3<sup>e</sup> Prépa PRO** : 3 semaines de stage d'observations en entreprise

Mon avenir : Diplôme National du Brevet

Poursuite d'études : 2<sup>nde</sup> Professionnelle – 2<sup>nde</sup> Technologique

**ULIS** : prise en charge d'adolescents (16 à 20 ans) en situation de handicap – formation générale et professionnelle

Mon avenir : Concrétiser un projet d'insertion professionnelle concertée voire obtenir un diplôme.

**GRETA Sud Normandie** : Formation continue pour adultes

##### • PREQUAL } Pré-qualification aux métiers d'employé d'étages

##### • DEAVS } Diplôme d'Auxiliaire de Vie Scolaire

##### • AUTRES } Formations (actions collectives FAFIH)...



Le Lycée FLORA TRISTAN vous accueille dans son Restaurant d'Application de septembre à juin, chaque semaine sauf vacances scolaires. Les menus sont produits par les élèves de Bac Pro Cuisine et servis par les élèves de Bac Pro CSR. Vous pouvez consulter et télécharger les menus sur le site Internet du Lycée <http://www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan>. Bandeau de gauche rubrique : Restaurant d'application. Pour réserver votre déjeuner ou votre dîner, en famille, entre amis, entre collègues, il vous suffit de contacter le service des réservations au 02 33 37 06 33. ■

CFTA

## Centre de Formation de Techniciens Agricoles

25, rue Pierre Neveu – 61600 La Ferté-Macé  
Tél. : 02 33 30 68 52 – Port. : 06 79 88 41 31

[www.cftaferte.mfr.fr](http://www.cftaferte.mfr.fr)

Page Facebook : <https://www.facebook.com/mfrlaferte>

Directrice MFR La Ferté-Macé : Christelle RETOUX



#### FORMATIONS POUR ADULTES

• **Brevet Professionnel Agricole** (niveau V) – 7 mois – financement Conseil Régional (reconversion/demandeurs d'emploi).

• **Titre de Technicien Agricole** (niveau IV) – 10 mois – financement Conseil Régional (reconversion/demandeurs d'emploi).

• **Titre de Technicien Jardins et Espaces Verts** (niveau IV) – 10 mois – financement Conseil Régional (reconversion/demandeurs d'emploi).

• **BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole** (niveau III) – 10,5 mois – financement Conseil Régional (reconversion/demandeurs d'emploi) et autres financements. Possibilité d'accueillir des candidats titulaires d'un niveau III et plus (exonération des modules généraux à l'examen).

• **Certificat de Spécialisation Technicien Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles** – 8 mois – Apprentissage, contrat de pro, CIF... ■

#### FORMATIONS JEUNES

• **BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole** (niveau IV) – 2 ans – Première et Terminale – Formation initiale (stagiaire de la formation professionnelle).

• **Titre de Technicien Agricole** (niveau IV) – 2 ans – Première et deuxième année – Formation initiale (APPRENTISSAGE).

• **BTS Technico-Commercial** (niveau III) deux options AEC (Animaux d'Elevage et de Compagnie) et JVO (Jardins et Végétaux d'Ornement – vente en jardinerie) – 2 ans – Première et Terminale - Formation initiale (stagiaire de la formation professionnelle) et formation continue (Contrat de professionnalisation).

• **BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole** (niveau III) – 2 ans - Première et Terminale – Formation initiale (stagiaire de la formation professionnelle).

\*Mon futur métier



Il a pour objectif de servir de lieu de travail permanent ou occasionnel pour :

- des télétravailleurs habitant à proximité et qui n'ont pas de connexion haut débit chez eux, ou qui souhaitent disposer d'un espace de travail distinct de leur domicile,
- des salariés dont l'entreprise est éloignée et qui souhaitent travailler dans un environnement professionnel porteur,
- de lieux de rencontre pour les télétravailleurs indépendants exerçant à domicile, à proximité et désireux de rompre leur isolement (conférences, partage d'expériences,...).



**Situé dans la zone industrielle Beauregard, route d'Argentan à La Ferté-Macé, le centre de télétravail est équipé :**

- d'une salle de visioconférence de 39 m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes équipée d'écrans et d'un système de vidéoprojection,
- d'un bureau de travail de 14 m<sup>2</sup>,
- d'un bureau de 12 m<sup>2</sup>,
- d'un espace de convivialité de 16 m<sup>2</sup> (avec réfrigérateur, micro-onde et bouilloire),
- d'un parking extérieur.

Le centre de télétravail est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, par le biais de badges fournis par la Communauté de Communes, gestionnaire, à ses adhérents et sur réservation.



## ■ Le centre de télétravail ouvre ses portes !

Le centre de télétravail de la Communauté de Communes est conçu pour accueillir les salariés d'entreprises éloignées, les travailleurs mobiles et indépendants dans un environnement professionnel.

Cette salle peut être mise à disposition selon différents créneaux horaires, équipée avec ou sans la visioconférence :

### Location bureau (HT)

journée	25 €
1/2 journée	15 €
semaine (7j/7)	100 €
mois	250 €
forfait 20 h	60 €
forfait 50 h	100 €
forfait 100 h	170 €

### Location salle avec visioconférence

1/2 journée	30 €
journée	50 €
2 h ou soirée	20 €

### Location salle Sans visioconférence

1/2 journée	15 €
journée	20 €
2 h ou soirée	10 €

### Pour tous renseignements et/ou réservation :

Service Développement Économique et Communication – 02 33 14 00 44 – dec@lafertemace.fr

## Le télétravail en quelques chiffres

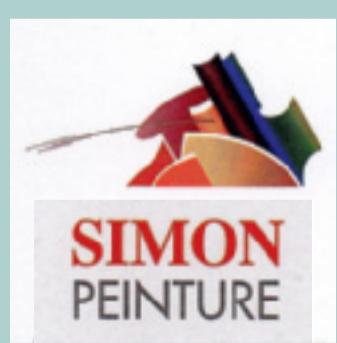
- **16,7 %** : proportion des salariés français qui télé-travaillaient au moins huit heures par mois en 2014 contre 12,4 % en 2012.
- **85 % des mises en place du télétravail** sont d'abord motivées par l'amélioration de la qualité de vie des salariés.
- **+ 22 % : gain moyen de productivité** en télétravail grâce à une réduction de l'absentéisme, à une meilleure efficacité et à des gains de temps.

- **37 mn : temps moyen gagné** au profit de la vie familiale par jour de télétravail.
- **96 % : taux de satisfaction liée au télétravail** de toutes les parties prenantes : télétravailleurs, managers et employeurs. ■

Source « Le télétravail dans les grandes entreprises françaises : comment la distance transforme nos modes de travail ». Synthèse remise au ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique.

## DE NOUVELLES INSTALLATIONS DANS LA ZONE INDUSTRIELLE BEAUREGARD

La Communauté de Communes La Ferté-Macé accueille de nouvelles entreprises au sein de la zone industrielle Beauregard, dans des bâtiments lui appartenant, anciennement occupés par la société MANUVIT, nouvellement installée dans ses locaux, rue des Peupliers en zone industrielle Beauregard.



### ■ L'entreprise SIMON PEINTURE change de locaux

Cette entreprise fertoise, créée en 1951 sur le territoire de La Ferté-Macé par Monsieur SIMON Alain, est actuellement dirigée par Monsieur Philippe TARIEL, gérant de cette SARL.

Cette société compte actuellement 21 salariés et ses activités sont variées : peintures intérieures et extérieures, décoration sols et murs, ravalements enduits projetés, isolation thermique par l'extérieur...

Actuellement installée, 48, route de Bagnoles à La Ferté-Macé, dans un bâtiment d'environ 300 m<sup>2</sup> dans lequel est installé un showroom de démonstration, SIMON PEINTURE intégrera ses nouveaux locaux, d'une surface de 756 m<sup>2</sup>, fin septembre 2016. ■

Tél. : 02 33 37 24 51 – Fax : 02 33 37 43 00  
Mail : simonpeinture@gmail.com

### ■ La société Gérard RETOUR s'installe sur la commune

Artisan en activité depuis janvier 2008, Monsieur Gérard RETOUR est spécialisé dans le secteur d'activité des travaux de menuiserie et plaquiste.

Trois salariés travaillent dans cette entreprise. Actuellement installé sur une commune voisine de La Ferté-Macé, il intégrera ses nouveaux locaux, d'une surface de 326 m<sup>2</sup>, en octobre 2016. ■



Tél. : 02 33 37 85 10 – Port. : 06 98 41 01 05  
Mail : gerard.retour@orange.fr



**Dimanche 27 août**

## Motocross

### LE MOTOCROSS EN SEMI-NOCURNE EST DE RETOUR !

Pour cette édition 2016 : École de Pilotage, catégories 80cc, Vétérans et OPEN (toutes cylindrées confondues) seront au rendez-vous. Spectacle garanti.  
[www.amcf-asso.fr](http://www.amcf-asso.fr)



Tous les mercredis de juillet et d'août à 11 h

## Lecture en short

La médiathèque La Grande Nouvelle propose comme les années précédentes **des lectures à la plage de la Base de Loisirs**.

Rendez-vous tous les mercredis de juillet et août à 11 h. Ouvert à tous à partir de 3 ans – gratuit.

## MANIFESTATIONS À VENIR

**Samedi 2 et Dimanche 3 :**  
Surviv'Orne (Triathlons du lac).

**Samedi 9 :**  
Vide grenier à St-Ortaire.  
Organisation Avenir Espoir 2000.

**Dimanche 10 :**  
Animation nautique à la Base de Loisirs.

**Mercredi 13 :**  
Feu d'artifice et bal populaire à la Base de Loisirs.

**Jeudi 14 :**  
Hydromodélisme à la Base de Loisirs.

**juillet**

## N'OUBLIEZ PAS DE CONSULTER TOUTES LES INFOS SUR > Site de la CDC : [www.laferte-stmichel.fr](http://www.laferte-stmichel.fr)

**Samedi 16 et dimanche 17 :**  
Vide greniers à St-Michel-des-Andaines. Route de St Maurice. Organisation Avenir Espoir 2000.

**Mercredi 20 :**  
Les visites de Michel, sur le thème « Le cimetière, témoin d'une ville industrielle du textile » départ à 14 h 30 de l'Office de Tourisme. Sur réservation (min. 5 personnes). Tél. : 02 33 37 10 97.

**Jeudi 21 et 28 :**  
Visite commentée de la Ville.  
Organisée par l'Office de Tourisme.

**Dimanches 24 et 31 :**  
Tournoi de pétanque à la Base de Loisirs.

**Jeudis 4, 11, 18, 25 :**  
Visites commentées de la Ville. Organisées par l'Office de Tourisme. A 14h30 à l'OT.

**Vendredi 5 :**  
Marché du Terroir et Artisanat : de 16 h à 20 h, sous le marché couvert de la Mairie. Producteurs et artisans. Renseignements et inscriptions au Service DEC, Tél. : 02 33 14 00 44.

**Dimanches 7 et 14 :**  
Animation nautique à la Base de Loisirs.

**Samedi 27 :**  
**Motocross semi-nocturne** à la Base de Loisirs.  
**Mardi 30 :**  
Hydromodélisme à la Base de Loisirs.

**août**

## culture loisirs

### Des soirées AU BAR DE LA PLAGE :

Emilia Lubanska a repris la gérance du Bar de la Plage depuis début avril. Nous pouvons y boire un verre ou nous restaurer : croque-monsieur, croque-madame, hot-dogs, panini, hamburger, frites, crêpes, gaufres, glaces, etc. Il est également possible de réserver pour les groupes, d'y fêter son anniversaire, par exemple, et de choisir son menu.

**C'est ouvert tous les jours de 9 h le matin jusqu'à 22/23 h le soir.**

**Des animations musicales** sont d'ores et déjà programmées et d'autres sont en cours de programmation, vous pouvez retenir quelques dates avec le groupe ANOXIE : Vendredi 22 juillet – Vendredi 19 août ou samedi 20 août – le vendredi soir 26 août – Samedi 3 septembre.

Créé en 1998, le groupe Anoxie (région Flers/Vire) dispose d'une solide expérience discographique et scénique. Anoxie propose un set varié de classiques Rock (Rolling stones, Téléphone, LED zepelin...) entre leurs compositions rock mélodique français/anglais et des « Jam énergiques ».

Contact : 02 50 45 90 48.

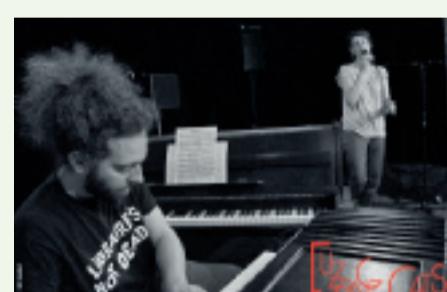
**Vendredi 9 septembre à 20 h 30**

## La Ferté-Macé Spectacles

### Soirée de présentation.

Nous vous proposons de venir à la soirée de présentation des spectacles de la saison culturelle 2016-2017. L'ensemble des spectacles vous seront présentés dans « une alchimie de moments à partager ». Le duo jazz vocal **Fuzzing Cats** animera ce moment. Cette présentation est en partenariat avec l'office départemental de la culture de l'Orne et l'association les Trottoirs mouillés.

Entrée libre (dans la limite des places disponibles).  
Salle Gérard Philipe – le Grand Turc.



Fuzzing  
Cats

# Journées d'animations

## SUR LA BASE DE LOISIRS :

Dans le cadre des animations de la Base de Loisirs, il est proposé du 1<sup>er</sup> au 19 août des après-midi multisports encadrés par deux éducateurs des APS du service Sports et Loisirs.

Ces animations diverses et variées (tir à l'arc, kayak, voile) s'adressent aux jeunes de 10 à 14 ans : les lundi, mardi, mercredi et jeudi après-midis.

Inscriptions sur place sous réserve de disponibilité des encadrants.

Tarifs et renseignements : Service Sports et Loisirs,

Tél. : 02 33 37 47 00 ou

Base de Loisirs, Tél. : 02 33 38 99 00. ■



## Le cinéma

Cette année encore, le cinéma et ses bénévoles de l'Association CINÉ FERTÉ ont proposé de nombreuses animations pour tous les goûts et tous les âges.

De la soirée frissons en passant par les opéras, le public a été au rendez-vous. Le concert Johnny Hallyday, les soirées à thème comme la Saint Valentin ont ravi le public. Le cinéma Art et Essai a lui aussi une grande place dans notre ville. Les mercredis après-midis sont souvent dédiés aux plus jeunes avec les « ciné goûter », « clap ou pas clap » avec des animations, le jeudi soir au film en VO et les débats sur de nombreux thèmes sont fréquents (environ un par mois) comme les « ciné liberté » ou « ciné art ». Un mardi après-midi par mois est réservé aux « après-midi ciné » avec un tarif préférentiel. Bref, le cinéma fertois innove toujours et offre une palette de possible bien différente des grands multiplexes.

### Vendredi 2 septembre :

Projection en plein air sur l'esplanade du Centre Socioculturel Fertois, rue Pasteur.

À noter **le cinéma reste ouvert tous l'été** avec ses jeudis à thème. Les tarifs restent très attractifs pour permettre à tous de bénéficier du 7<sup>e</sup> Art. ■

## Au Centre équestre La Peleras

### Stages d'été du 4 juillet au 26 août tous niveaux.

Encadrement par les monitrices diplômées d'État.

**Samedi 20 Août :** Randonnée pique-nique.

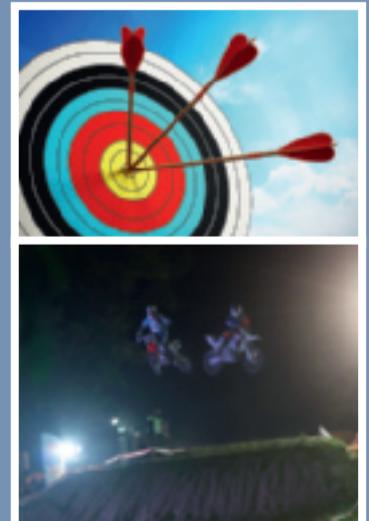
**Samedi 10 Septembre :** Journée d'inscription pour les nouveaux élèves de 10 h à 15 h sur place – concernant le règlement des factures : vous pouvez régler en ligne à l'aide de votre carte bancaire sur le site de la CDC La Ferté/St-Michel.

[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr)

Fermeture du Centre Équestre du Samedi 27 août au dimanche 11 septembre, reprise des cours le lundi 12 septembre.

Contact : Centre Équestre La Peleras, Route de Domfront, Tél. : 02 33 38 29 83. ■

| Office de Tourisme : [www.tourisme-lafertemace.fr](http://www.tourisme-lafertemace.fr) | Cinéma : [www.cineferte.fr](http://www.cineferte.fr) | Médiathèque La Grande Nouvelle : [www.lagrandenouvelle.fr](http://www.lagrandenouvelle.fr)



Septembre

### Vendredi 2 :

- Forum des associations au centre Socioculturel Fertois de 16 h à 20 h.
- Ciné en Plein Air esplanade du centre Socioculturel Fertois.

### 3 et 4 septembre :

Grande foire de La Ferté-Macé.

### Samedi 3 :

Marché art et terroir et foire aux vins, exposition d'Harley et de voitures américaines place Leclerc, exposition Meccano et Rail miniature sous le marché couvert, pôle enfant sur le parvis de l'église.

### Dimanche 4 :

Marché art et terroir et foire aux vins avenue Thiers, exposition Meccano et Rail miniature sous le marché couvert, pôle enfant sur le parvis de l'église, vide-greniers, braderie (500 exposants) dans le centre-ville.

### Vendredi 9 :

Marché du terroir et de l'artisanat.

### Samedi 17 et Dimanche 18 septembre :

Journées du Patrimoine.

### Samedi 17 :

L'incendiaire Acte IV.



### Vendredi 7 :

Marché du terroir et de l'artisanat.

### Dimanche 9 :

Cyclo-cross à la Base de Loisirs.

### Du 15 au 17 octobre :

à La Sauvagère : 42<sup>es</sup> Journées Mycologiques (concours photos sur les champignons sous un angle artistique, concours de dessins écoles CM1-CM2, exposition mycologique et pomologique salle des fêtes de La Sauvagère (présence des Croqueurs de Pommes et Parade), cueillettes guidées avec des mycologues en forêt d'Andaine le samedi à 14 h et le dimanche à 9 h.

Octobre



À la fin du X<sup>e</sup> siècle, la bourgade naissante existe certainement et en 1053, le bourg comprend en avant de la motte féodale une église sous le vocable de Notre-Dame et quelques activités commerciales et rurales. Un marché et des foires sont mentionnés à la fin du XI<sup>e</sup>. Les chemins, alors existants, mènent à la place centrale et près de mille ans plus tard, la place de l'Église ou place du Marché (place du général Leclerc) est toujours lieu d'un marché hebdomadaire.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les activités notamment liées au textile prennent leur essor et l'accroissement de la population fertoise génère des besoins d'achat de produits alimentaires et de toutes sortes qui favorisent le développement de son commerce sédentaire et non-sédentaire. La ville est aussi un lieu d'échanges avec le monde rural qui vient vendre ses produits et s'approvisionner lors des foires et marchés. La population du canton ne cesse de croître entre 1806 et 1873 pour atteindre, cette année-là, son apogée avec 18 234 habitants. Les volumes d'activité des marchés et foires, fortement accrus en quelques années, fait rapporter au *Journal de La Ferté-Macé* du 27 mars 1870 que les communes limitrophes « taxent La Ferté de vrai gouffre en fait de consommation ». Les marchés qui ont lieu le jeudi, prennent place au cœur de la ville en différents endroits qui changent quelque peu au fil des ans. Le dimanche a également été le jour d'un marché moins important jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



### Les différents lieux de marchés

**Place de l'Église** (place du Général Leclerc) : « marchands étalagistes », arbres fruitiers, commerce des grains. En 1840, ce marché aux grains est jugé le plus important de l'arrondissement de Domfront, l'un des 4 que compte le département de l'Orne. Il s'y vend 500 hectolitres de grains de « toutes espèces » chaque jeudi. Il existe aussi sur la partie droite de cette place (en regardant vers l'église), jusque dans les années 1850, une halle aux bouchers et aux merciers comprenant un emplacement pour stocker les toiles qui restent à vendre à la fin des marchés. La halle ayant été abattue, l'activité de boucherie se tient plusieurs années entre l'église et la rue du Château.

**Place de la République** : marché aux légumes, aux céréales. Ces dernières sont également vendues sous la mairie après 1901, date de l'achèvement de sa



## Marchés et foires fort anciens à La Ferté-Macé

construction. Dans les années 1860, avec ses 123 fabricants à main fertois, le commerce des toiles est très actif. Il se déroule dans la cour de l'Hôtel de Bretagne (emplacement de la mairie actuelle). Les pièces de toile tissées mesurent entre 65 et 100 mètres de long. Elles sont en lin, en métis (chaîne en coton, trame en lin ou l'inverse) ou en chanvre. Elles serviront à fabriquer des habits (les articles confectionnés n'existent pas encore), des draps, des mouchoirs, des serviettes, des torchons...

**Rue de la Halle à l'Avoine** : marché aux volailles (lieu où l'avoine était vendue avant 1850).

**Rue de la Victoire** (Grande Rue) : marché au beurre et aux œufs.



**Place du Champ de foire** (place Neustadt) : marché aux bestiaux.



**Place du Midi** (place Charles-de-Gaulle) : marché aux chevaux qui, en 1845, se déroule encore à la « Poterne » entre le pied de la motte féodale et le ruisseau du Douet-de-l'Aulne.

**Place Saint-Denis** : en 1867, le marché des fils et laines se tient sur cette place et il disparaît en 1896.

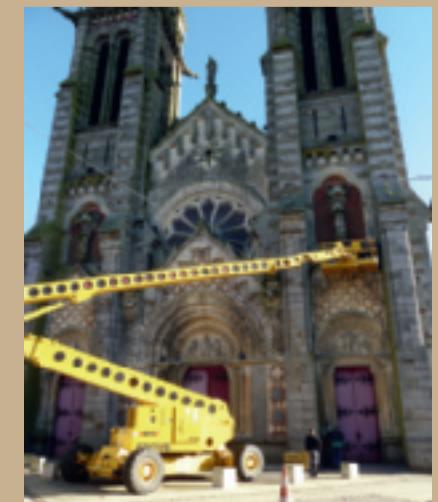
Autres manifestations existantes bien antérieurement au XIX<sup>e</sup> siècle et qui ponctuent l'année commerciale de la ville : les foires Saint Maurice, Saint Mathieu, Saint Clément et Saint Simon. En 1805, le conseil municipal fixe les dates des foires les premiers jeudis de chaque mois exceptés celles de mars et de décembre puis, celles de trois grandes foires : le 22 septembre (foire Saint Mathieu), le 29 octobre (foire Saint Simon) et la troisième le jeudi de la mi-carême. Pour les développer, en 1835, il décide que les bestiaux exposés aux foires des premiers jeudis de mai et d'août seront, chaque année, affranchis de toute espèce de taxe. En 1883, la population fertoise commence à décroître; ne subsistent plus que cinq foires dont Saint Mathieu et Saint Simon. Elles restent cependant très attractives si l'on en juge par le nombre de bestiaux apportés au chef-lieu de canton. Le plus élevé est celui de 1891, pour la foire saint Mathieu avec 1 751 ani-

maux. Pour les années 1896, 1898, 1899, 1900, sont amenés en moyenne à la foire Saint Simon : 80 bœufs, 764 vaches, génisses, veaux, 156 porcs, 34 moutons, 4 chèvres, 98 chevaux soit 1 136 bestiaux dont bon nombre repartiront par le train. Fréquemment, 70 ou 80 wagons de bétail quittent La Ferté-Macé et parfois par manque de wagon, les bestiaux sont amenés à la gare de Couterne ou de Briouze.

Michel LOUVEL ■

## Restauration de l'église Notre-Dame

Afin de proposer à la commune un calendrier de travaux équilibré entre, urgences sanitaires de l'édifice et possibilités financières de la collectivité, l'architecte en charge du projet a fait réaliser une série de plans en élévation du monument. En décembre, une nacelle à fort déploiement a permis à une entreprise spécialisée de faire les relevés jusqu'en haut des clochers. ■



## Fonctionnement des services municipaux durant la période estivale

### Médiathèque « La Grande Nouvelle » :

Ouverture mardi, mercredi, vendredi 15 h - 18 h  
Jeudi 10 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 18 h  
Samedi 10 h 30 - 12 h 30.

### Centre Socioculturel Fertois :

Fermé du 8 au 19 août.

### Service Population – Citoyenneté – Urbanisme :

Horaires inchangés, fermé les samedis 16 juillet et 13 août.

### Service Sports et Loisirs :

Horaires réduits du 1<sup>er</sup> au 19 août.  
Les horaires seront affichés courant juillet.

### Maison de la Petite Enfance :

Fermée du 1<sup>er</sup> au 19 août.

### Salle de remise en forme :

Fermée du 1<sup>er</sup> au 31 août.

## Utilisation des produits phytosanitaires

### Ne traitez pas à proximité de l'eau !

Pour préserver la qualité de l'eau ; l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé (arrêté préfectoral du 28/07/2011 et arrêté ministériel du 12/09/2006). Tous les utilisateurs sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

### TRAITEMENT INTERDIT

- à moins d'1 m des fossés, bassins pluviaux, zones humides, avaloirs, bouches d'égouts, caniveaux
- à moins de 5m des mares, sources, cours d'eau, puits.  
(en cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement).

## La Ferté-Macé : la ville se lance dans le web enchères



Il s'agit d'une démarche de développement durable qui permet de recycler du matériel encore utilisable et de réduire les déchets.

L'objectif est également de vider les locaux communaux encombrés par du matériel réformé sachant qu'il peut être utile à d'autres utilisateurs.

**Le principe ? Simple comme un site d'encheres !** La collectivité met en vente et tout le monde peut acheter. Il suffit de se connecter sur le site de la ville, un lien vers celui des enchères y est intégré. La liste des biens s'affiche. Il n'y a plus qu'à s'inscrire gratuitement et enchérir.

## Don du sang

Les besoins en produits sanguins augmentent, aussi pour sauver des vies l'association des donneurs de sang a besoin de vous. Vous avez plus de 18 ans et moins de 71 ans alors n'hésitez pas à venir offrir votre sang.

Prochaines dates : 19 juillet, 20 septembre et 22 novembre de 15 h à 19 h au Centre Socioculturel Fertois, 14 rue Pasteur.

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### VOICI L'ÉTÉ... Vivre et grandir ensemble

Nous voilà tous embarqués dans la période enchantée qui nous fait passer du printemps et de ses floraisons au majestueux été, avec ses promenades sous les ombrages des forêts qui nous entourent.

N'est-ce pas le moment de jeter au diable les ronchonnements, les plaintes et les regrets sur tout ce que nous n'avons pas fait, sur tout ce qu'il aurait fallu réaliser, sur les découpages intercommunaux, cantonaux, régionaux, sur l'hôpital en voie de fusion-rapetissement, sur le désert médical, la sécurité vidéo et sur bien d'autres choses encore qui encombrent les colonnes de nos journaux et le quotidien de stériles bavardages...

Pourtant, notre ville, nous paraît heureusement en voie d'apaisement... pourquoi ne pas persévirer dans cette

## Office de Tourisme La Ferté-Macé et sa région

11, rue de la Victoire, Tél. : 02 33 37 10 97

otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr

[www.tourisme-lafertemace.fr](http://www.tourisme-lafertemace.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : de 14 h 00 à 17 h 30.

Du mardi au Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00.

Accueil transféré au Musée du Jouet le mercredi après-midi et le samedi matin toute l'année et le jeudi matin pendant les vacances scolaires zones A B C.

Fermeture pour congés annuels du 2 au 10 juillet.

Nos excuses auprès des habitants d'Antoigny, il fallait lire les ANTONACIENS et non les antoignaciens comme indiqué dans le précédent journal.



Le **recensement** des habitants de La Ferté-Macé se déroulera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

## Taille des végétaux, brûlage

La taille des haies et des arbres bordant la voie publique doit être pratiquée par les propriétaires en temps utile. Les riverains doivent veiller à ce que les branches ne puissent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques, ni cacher les panneaux de signalisation.

Il est interdit de brûler dans son jardin les déchets verts : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage... Ces déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou faire l'objet d'un compostage individuel. En aucun cas, ils ne peuvent être déposés en sacs poubelle. Les agents collecteurs ne les ramasseront pas.

## Lutte contre les nuisances sonores « Plaques de chambre »



Plusieurs réclamations de nos administrés sont parvenues auprès des services de la CdC.

Elles témoignaient du trouble sonore particulièrement pénible que provoquaient les « **plaques de chambre** » abritant des équipements de téléphonie, du fait de leur très mauvaise insonorisation lors du passage des véhicules.

Deux situations ont pu être réglées par la CdC, non sans beaucoup d'insistance auprès d'un opérateur téléphonique : plaques de chambre avenue du Président Coty Nord et Boulevard de la Forêt d'Andaine.

D'autres situations de trouble sonore perdurent et les élus comme les services techniques poursuivent leurs interventions auprès des opérateurs concernés pour faire cesser ces nuisances.

Les riverains sont invités à signaler les nuisances actuelles ou à venir auprès des services techniques de la CdC, Tél : 02 33 14 00 45.

## Sauvons les essaims d'abeilles

Les abeilles consacrent la période du printemps à la reproduction : elles essaient. Un essaim d'abeilles est un ensemble d'abeilles n'ayant pas encore bâti de pain de cire qui contiendra par la suite miel, pollen et ponte. Le taux de survie de ces essaims est très faible s'ils ne sont pas capturés par un apiculteur (mortalité 9 fois sur 10).

Pour sauver les essaims d'abeilles, n'hésitez pas à prévenir les pompiers, ils tiennent à disposition une liste de cueilleurs d'essaims fournie par l'Union Apicole Ornaise. Et c'est GRATUIT.

## Du nouveau pour la pêche

Afin de développer l'activité pêche sur la Base de Loisirs, la Communauté de Communes a confié la gestion de la pêche à l'AAPPMA. La Fertoise pour une durée de 5 ans.

L'association assure, en lien avec la Fédération Départementale des pêcheurs de l'Orne, la surveillance du plan d'eau pour contrôler l'exercice du droit de pêche et dresser un procès-verbal avec les agents dument assermentés, et constater les infractions à la réglementation générale de la pêche en eau libre.

## Horaires de la Déchetterie

Située ZI Beauregard, la déchetterie est ouverte le lundi de 13 h 30 à 18 h, les mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermée le jeudi.

# retour en images



26 mars • Chasse aux œufs dans le centre-ville. Environ 120 enfants ont participé; des énigmes, placées dans les vitrines des magasins, un trésor à trouver animaient l'après-midi avant la distribution des œufs en chocolat.



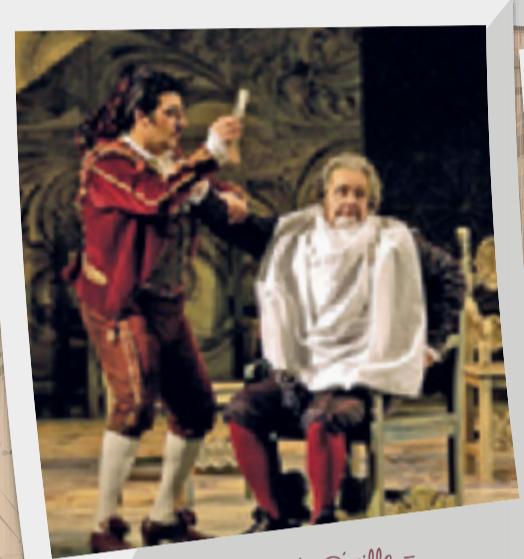
Du 25 au 27 mars • L'association carpiste de l'Orne organisait un enduro de pêche par équipe sur le lac de la Base de Loisirs.



31 mars • Dans le cadre de la quinzaine chocolat dans la salle des Vibrations, dégustation de recettes à base de chocolat accompagné de produits cidricoles normands.



1<sup>er</sup> avril • Le carnaval des écoles.



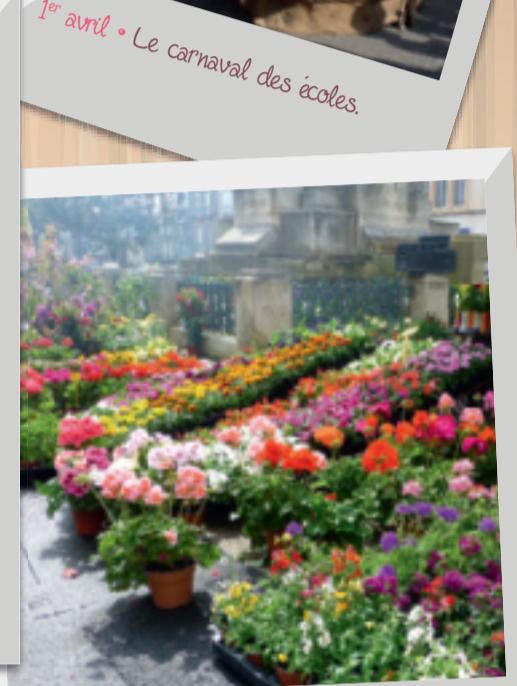
1<sup>er</sup> avril • Le Barbier de Séville - Opéra en 2 actes - Projection au cinéma, salle Gérard Philipe.



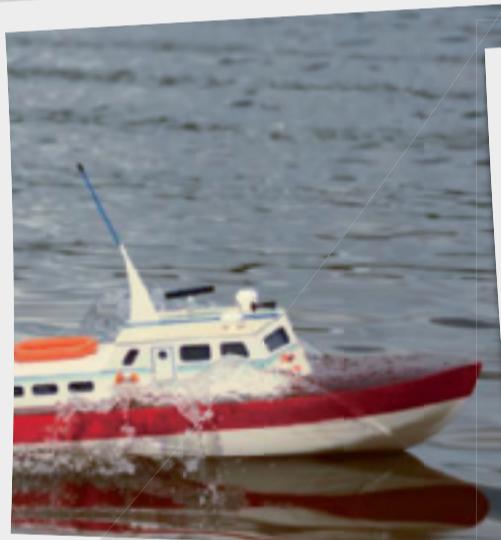
2 avril • Déambulation « Kiltaclou » dans le cadre des Andain'ries.



16 avril • Compétition de kayak à la Base de Loisirs.



30 avril • Le marché de printemps.



12 mai • Hydromodélisme à la Base de Loisirs.



Du 18 mai au 5 juin • Fête foraine à la Base de Loisirs.



21 mai • Pierres en lumières : mise en lumière des vitraux de l'Église.



Du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet • Exposition des œuvres réalisées par les élèves des écoles publiques avec le concours d'artistes : P. François, J. Perrier, L. Baron, A. Gandais.



**laferte-stmichel.fr**

Le site de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel fait peau neuve !

